

COLLEGE L'OASIS
5 AV LENINE
97825 LE PORT
tél: 02 62 42 05 34
fax: 02 62 43 01 45

Le 27/03/2014

Note à l'ensemble de la communauté éducative

Dans le cadre de la réglementation en matière de santé et sécurité au travail, nous avons mis en place des registres à votre disposition.

Le **registre de santé et sécurité au travail** qui se trouve à l'accueil est à la disposition de tous les usagers. Il vous permet d'y noter les remarques et suggestions relatives aux problèmes d'hygiène et de sécurité afin que l'Assistant de Prévention, Mr JERONE, puisse proposer des solutions. Ce registre est examiné quotidiennement et présenté lors de la Commission Hygiène et Sécurité.

Ce registre n'est pas destiné à noter les menus travaux que vous souhaitez faire réaliser dans vos salles dès lors qu'il ne s'agit pas de questions relatives aux risques professionnels ou à l'amélioration des conditions de travail au niveau de la santé.

Dans le cas de besoins en travaux, la Gestionnaire est votre interlocutrice directe.

Le **registre de signalement d'un danger grave et imminent** se trouve dans le bureau de la Gestionnaire.

Le personnel qui constate qu'une situation présente un danger grave et imminent pour sa vie ou sa santé doit avertir l'autorité administrative de l'établissement chargée de consigner le danger sur le registre. Cela peut concerner également des systèmes de protection défectueux.

De plus, le site du collège contient désormais un onglet « Hygiène et Sécurité » dans lequel vous trouverez des informations relatives à ce thème.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Le Principal

P. Thomas

La Gestionnaire

K.Landré